

# COLLEGE BELGIQUE, 2019 : Appel à candidatures pour les cours-conférences

## Fiche technique

### 1. Critères de présentation des projets :

Chaque projet devra prendre la forme soit d'une proposition individuelle de cours-conférence de 1 à 2 leçons portant sur un sujet précis, soit d'une session collective permettant à plusieurs conférenciers d'aborder une thématique plus large, déclinée en 4 à 6 leçons.

Les cours-conférences ont une durée de deux heures, incluant un temps de questions-réponses.

Les sessions peuvent intégrer d'autres formats de communication, tels que des tables-rondes, des débats ....

Chaque projet mentionnera un orateur coordinateur. Celui-ci peut s'adjoindre un ou plusieurs conférenciers, belges ou étrangers, avec un maximum de deux intervenants par leçon.

Chaque cours-conférence doit être présidé par un responsable académique, membre de l'une des trois académies partenaires du Collège Belgique, l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, l'Académie royale de Médecine de Belgique et l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique. Lorsque ni le coordinateur ni les conférenciers ne sont membres de l'une de ces académies, un responsable académique doit être choisi et contacté par le coordinateur avant le dépôt du projet.

Les cours-conférences répondront aux **critères** suivants :

- Originalité : sujet peu ou pas traité auprès du grand public et dans l'enseignement supérieur
- Caractère inédit : enseignement qui n'a pas déjà été proposé dans un autre cadre
- Pertinence et actualité du sujet présentant les aspects les plus récents de la recherche ou de la création
- Approche pluri- ou interdisciplinaire
- Dimension pédagogique, synthétique et de clarté dans le traitement du sujet
- Titre court, clair et « parlant » pour le grand public

Les leçons se donnent en français

Une participation active à la diffusion de l'information (invitations personnalisées, mails, etc.) est attendue des coordinateurs et des conférenciers

Un défraiement forfaitaire de 200€ par leçon de deux heures est prévu

### 2. Composition des dossiers de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- 1. une lettre de motivation du coordinateur montrant en quoi le cours proposé s'inscrit dans ses travaux de recherche**
- 2. le FORMULAIRE A (proposition individuelle ou session collective), complété et attaché au courriel**
- 3. par intervenant, le FORMULAIRE B, une photographie (format jpeg), un curriculum vitae et une courte bibliographie thématique.** *En cas d'acceptation du projet, photo et cv pourront être publiés sur le site de l'Académie, sous réserve de l'autorisation du conférencier.*

### **3. Délais d'envoi des dossiers :**

Le dossier de candidature doit être envoyé par le coordinateur du cours-conférence, sous format électronique, à l'adresse [collegebelgique@academieroyale.be](mailto:collegebelgique@academieroyale.be) **pour le 28 septembre 2018 à midi** au plus tard.  
Le dépôt d'un projet au Collège Belgique donne toujours lieu à un accusé de réception.

### **4. Contacts :**

**Pour plus de renseignements sur le Collège Belgique et les cours-conférences proposés depuis 2009,** consulter le site [www.collegebelgique.be](http://www.collegebelgique.be), où les formulaires peuvent également être téléchargés.

Responsable académique : Jean-Pierre Devroey

Coordinatrices : Léonore Poncin, Alice Springuel (Bruxelles), Stéphanie Claisse (Namur)

Collaboratrice : Vanessa Colombana (Namur)